

Compte-rendu de la réunion du 10 mars 2022

⇒ Vote du compte administratif 2021

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice	FONCTIONNEMENT	169 351,35	228 665,69
	INVESTISSEMENT	71 505,02	21 669,71
Report de l'exercice N-1	FONCTIONNEMENT		208 326,11
	INVESTISSEMENT		53 908,64
Résultat cumulé		240 856,37	512 570,15

⇒ Vote des taxes 2022

Le montant des taxes ne varie pas cette année:

- Taxe Foncière: 18,17%
- Taxe Foncière Non Bâti; 51,23%
- Taxe d'Habitation: selon la réforme fiscale de 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales en cours de suppression

⇒ Vote des subventions aux associations locales

La plupart des subventions allouées aux associations du village ainsi que les associations sportives fréquentées par la majorité des habitants du village sont reconduites.

Une subvention particulière de 400€ est allouée au RPI " les Quatre Vents" pour financer une sortie des élèves au Musée du Louvre Lens. Le montant correspond au financement d'un bus.

Divers

• Préparation du budget primitif 2022 section investissement

Un inventaire des travaux à réaliser a été dressé. Il s'agit de déterminer l'urgence, le financement, l'octroi d'éventuelles subventions pour classer ces travaux. La priorité sera évoquée à la prochaine réunion qui traitera du budget primitif

• Planning des élections présidentielles : 10 avril-24 avril

Un tableau a été remis à chacun pour choisir un créneau horaire de disponibilité pour le bureau de vote.

• Cotisation à la SACEM

Un forfait est proposé pour assurer les manifestations de la commune au cours de l'année: ducasse, fêtes du Comité des Fêtes. Cette formule ne prend pas en charge les manifestations des autres associations.